



## DÉVELOPPER L'ÉCONOMIE MARITIME DE MANIÈRE DURABLE

- AXE 1 Investir dans les infrastructures
- AXE 2 Créer des pôles logistiques
- AXE 3 Développer des zones industrialo-portuaires
- AXE 4 Soutenir les chantiers maritimes québécois
- AXE 5 Développer le transport maritime courte distance
- AXE 6 Développer et moderniser le tourisme maritime
- AXE 7 Moderniser et assurer la pérennité de l'industrie des pêches et de l'aquaculture
- AXE 8 Former une main-d'œuvre qualifiée et développer ses compétences
- AXE 9 Favoriser le développement des connaissances dans le domaine maritime
- AXE 10 Faire la promotion internationale des industries maritimes du Québec

***Davantage d'aires marines protégées***

***Des investissements publics de plus de 1,5 milliard de dollars***

***Davantage de moyens de concertation avec tous les acteurs du milieu***

## PROTÉGER LE TERRITOIRE MARITIME ET SES ÉCOSYSTÈMES

- AXE 1 Protéger la biodiversité des écosystèmes d'eau douce et d'eau marine
- AXE 2 Améliorer la gestion des risques liés au transport maritime
- AXE 3 Contribuer à la lutte contre les changements climatiques

## AMÉLIORER LA QUALITÉ DE VIE DES CITOYENS ET DES CITOYENNES

- AXE 1 Favoriser les retombées économiques locales
- AXE 2 Améliorer l'offre de service des traversiers et le désenclavement des communautés concernées
- AXE 3 Viser l'acceptabilité sociale et l'implication des collectivités
- AXE 4 Favoriser l'attraction et la rétention des jeunes en région
- AXE 5 Lutter contre l'érosion côtière et soutenir les communautés concernées